

THÈME : [LA BIEN-ÊTRE](#) DURÉE

14 heures - Présentiel

 OBJECTIFS

- Donner une place d'acteur à l'utilisateur
- Améliorer la prise en charge de l'utilisateur à l'aide de la législation
- Connaître la réglementation en vigueur
- Identifier l'impact de cette réglementation sur la prise en charge des usagers
- Repérer les outils existants dans l'établissement
- Être en mesure de proposer des pistes d'amélioration dans la prise en charge

 PROGRAMME

Partie 1 : Les droits garantis aux usagers des structures sociales et medico-sociales

Les différents textes en vigueur et leur impact sur la réglementation applicable

- Loi du 30 juin 1975 / Loi du 02 janvier 2002 / Loi du 4 mars 2002 - Kouchner
- Loi du 22 avril 2005 - Léonetti / Loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances
- La charte des droits de libertés de la personne accueillie
- Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 / Loi Léonetti Claeys du 02 février 2016

Les droits fondamentaux des usagers

- Le droit au respect de sa vie privée et à son intimité
- La liberté d'aller et venir face à l'impératif de sécurité
- Le droit à l'information du résident
- L'importance du consentement aux soins et de préserver l'autonomie du résident

- Le droit à la prise en charge de la douleur ainsi que les droits des résidents en fin de vie
- La personne de confiance
- La liberté de croyance et d'opinion

Partie 2 : Assurer la citoyenneté de l'usager au sein de la structure

Les modes de participation des usagers

- Le conseil de vie sociale
- Les documents informatifs à destination du résident
- La mise en œuvre du droit de vote

Partie 3 : Les effets sur les pratiques professionnelles

L'évaluation de la démarche éthique en établissement médico-social

- Les notions d'éthique, de déontologie et de bioéthique
- La transformation progressive de l'éthique médicale, cheminement de la relation soignant/soigné
- Le CCNE : Comité Consultatif National d'Éthique, le comité d'éthique en établissement

L'obligation de respecter le secret et la confidentialité

- Distinguer le secret professionnel et le secret médical
- Secret partagé et secret collectif, discrétion et relation avec les familles
- Focus sur les recommandations relatives à l'utilisation des réseaux sociaux, droit à l'image

Les principes de la responsabilité juridique professionnelle et voies de recours de l'usage

- Responsabilité civile, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire
- Voies de recours de l'usager

Méthode pédagogique :

- Support multimédia, vidéo, débat, article de presse
- Cas pratiques et analyses des pratiques professionnelles
- Exemple jurisprudentiel



PUBLIC CONCERNÉ

ASH, AS, IDE d'établissement sociaux et médicaux-sociaux / Prérequis : exercer en service de soin EHPAD




PROFIL FORMATEUR

Consultant-formateur en droit de la santé et médico-social

CONTACT

 formation@mqs-formation.com

 02 99 05 96 42